



Vie de la Société

Volume 142, numéro 2, été 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1047159ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1047159ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Société Provancher d'histoire naturelle du Canada

ISSN

0028-0798 (imprimé)

1929-3208 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(2018). Vie de la Société. *Le Naturaliste canadien*, 142(2), 184–185.

<https://doi.org/10.7202/1047159ar>

Vie de la Société



Réhaume Courtois

Bénévoles lors de l'inventaire de reconnaissance en novembre 2017

Les étangs vernaux, vous connaissez ?

Leur nom paraît un peu rébarbatif, mais vous en avez certainement croisés fréquemment sans les remarquer. Les étangs vernaux sont de petites cuvettes ou mares temporaires, peu profondes (moins de 1 m) qui apparaissent au printemps lors de la fonte des neiges et qui s'assèchent généralement durant l'été. Malgré leur apparence anodine, les étangs vernaux sont d'une grande importance pour la faune. En effet, plusieurs espèces de grenouilles et de salamandres viennent s'y reproduire, car elles y trouvent un habitat optimal pour cette partie de leur cycle de vie. Les étangs vernaux servent aussi de refuge pour plusieurs espèces végétales.

Pour en connaître davantage, Hugo Tremblay (biologiste au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec) monte présentement un projet de suivi de l'herpétofaune dans les étangs vernaux urbains et périurbains de la région de Québec. Le but du projet est de mettre en place un vaste suivi des étangs vernaux dans un maximum de milieux naturels afin de mieux les connaître et les protéger.

Ce type de projet cadre bien avec les orientations en science citoyenne de la Société Provancher. De plus, nos territoires protégés se prêtent parfaitement à ce genre de suivi à long terme. Le 25 novembre 2017, notre petit groupe de bénévoles est donc parti à la recherche d'étangs vernaux dans la Réserve naturelle du Marais-Léon-Provancher. Malgré la neige au sol et la pluie intermittente, une trentaine de sites potentiels ont pu être repérés. Afin d'avoir une vue d'ensemble sur la Réserve, un recensement des étangs vernaux a eu lieu au cours du printemps 2018 pour vérifier la présence d'espèces telles que la grenouille des bois, la rainette crucifère, la salamandre maculée et la salamandre à points bleus. Les résultats seront connus sous peu.

Pour en connaître davantage, nous vous référons à l'excellent reportage *Les mares éphémères*¹ paru à la *Semaine Verte* de Radio-Canada, en septembre 2017.

Source : Hugo Tremblay, Ludivine Quay, Hugo Cayuela, Marc J. Mazerolle, Réhaume Courtois

1. <http://ici.radio-canada.ca/tele/la-semaine-verte/site/segments/reportage/39480/mares-ephemeres-faune-salamandres>

Soirée de reconnaissance des bénévoles de la Société Provancher

Le 23 février dernier, plus de 80 personnes se sont rencontrées au restaurant Le Piolet pour la « Soirée des bénévoles », un souper de reconnaissance par lequel la Société Provancher rend hommage à toutes les personnes bénévoles qui ont contribué à la réalisation de ses diverses activités en 2017.

Dans une ambiance très chaleureuse, les hôtes – le président du conseil d'administration et les responsables des comités – ont accueilli chaque bénévole et souligné sa contribution auprès des autres membres présents. Ainsi, des liens nouveaux ont pu se tisser entre ceux qui agissent dans des champs et des lieux d'activité différents : un moment privilégié pour échanger et faire connaissance entre passionnés.

La Société a tenu à souligner la contribution exceptionnelle de certaines personnes dans l'atteinte de ses objectifs. Ainsi en est-il des plus de 800 heures qu'un membre a consacrées à la réalisation des projets de la Société pendant l'année 2017 ! Le travail bénévole est essentiel à la Société pour réaliser tous ses projets : activités d'animation et d'éducation auprès des jeunes et des adultes, recherche, protection et mise en valeur de ses lieux de conservation, publications scientifiques, financement, publicité et communication.

Source : Johane La Rochelle



Ludivine Quay

Tablée de plusieurs bénévoles impliqués à la réserve naturelle du Marais-Léon-Provancher.

Conférence de M. Alain Asselin intitulée Curieuses histoires de plantes du Canada



Le moins que l'on puisse dire, c'est que M. Alain Asselin, « connaît bien le tabac ». Ce professeur retraité du département de phytologie de l'Université Laval est l'auteur principal de plusieurs ouvrages traitant de l'usage des plantes québécoises par les Amérindiens et les colons français de la Nouvelle-France.

La trentaine de personnes présentes à sa conférence du 7 février dernier intitulée *Curieuses histoires de plantes du Canada* ont appris comment plusieurs végétaux servaient autrefois à divers usages alimentaires, médicinaux, tinctoriaux ou enivrants au pays de la

Nouvelle-France. Une tisane d'aiguilles de conifères (*annedda*) pour contrer le scorbut, la ciguë contre la syphilis, la sanguinaire pour avorter ou se maquiller, le tabac des paysans (pétun) comme lavement pour guérir le tétanos ou soigner les plaies, si ce n'est en fumée pour « planer », les feuilles de cette plante étant huit fois plus concentrées en nicotine que le tabac d'aujourd'hui. Venait-il qu'en manquer dans les « pétunoirs », on pouvait toujours se rabattre sur le chanvre indien ou le houblon, des succédanés de la « mari » en quelque sorte! À cette époque, on n'avait pas jugé bon de légiférer sur ces pratiques culturelles, médicales et aphrodisiaques. C'est donc sans contrainte qu'on cultivait ces plantes autour des maisons des richards de la colonie.

Champlain ayant « senti » la bonne affaire, il n'a pas tardé à installer un marché d'exportation de végétaux américains avec la mère patrie. Apparemment, le commerce des plantes « stimulantes », majoritairement des solanacées, était passablement lucratif et complétait admirablement bien le commerce outre-Atlantique des peaux de fourrure et du bois de construction. D'ailleurs, le clergé avait également flairé la bonne affaire et fixé une dîme quasi usuraire sur les profits engendrés par ce commerce.

C'est en observant attentivement le comportement alimentaire des animaux et par essais et erreurs que les Amérindiens ont tant appris sur les propriétés alimentaires et médicinales des plantes. Présents depuis près de 5 000 ans sur ce territoire, leurs « druides » avaient su mettre au point des recettes secrètes qu'ils ont pu par la suite troquer avec nos ancêtres en échange de menus objets fabriqués en Europe (fusils, munitions, ustensiles et autres ferronneries). C'est ainsi que des substances aujourd'hui illicites et servant autrefois lors des rituels religieux des autochtones sont devenues des remèdes contrôlés, des hallucinogènes contestés ou même des poisons utilisés en Europe. Vive le libre-échange!

Grâce aux livres rédigés par notre conférencier et compte tenu des conseils qu'il a prodigués au moment de l'établissement du jardin médicinal du carré de l'apothicaresse du monastère des Augustines de Québec, il est maintenant possible à tout un chacun d'en apprendre davantage sur l'histoire de la pharmacie et des premiers apothicaires de la ville de Québec, dont Louis Hébert et le missionnaire jésuite naturaliste Louis Nicolas.

Jean-Luc DesGranges, Ph. D.
Chercheur émérite, Environnement Canada

Reconstruction de l'exutoire du marais de la réserve naturelle du Marais-Léon-Provancher

Le marais Léon-Provancher, d'une superficie de 19 ha, est au cœur de la réserve naturelle du Marais-Léon-Provancher, à Neuville. Des milliers de visiteurs y viennent annuellement pour participer aux activités organisées par la Société Provancher et pour profiter d'un site exceptionnel d'observation des oiseaux au printemps et en été. Rappelons que la structure de contrôle de l'eau et la digue du marais Léon-Provancher ont été érigées en 1996 par Canards Illimités Canada (CIC) dans le but de créer des habitats favorables à la sauvagine. À cet effet, CIC en est, par entente avec la Société Provancher, le mandataire auprès de la Direction de la sécurité des barrages du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Originellement, le territoire de la réserve naturelle du Marais-Léon-Provancher appartenait à la Fondation de la faune du Québec qui, en 1996, l'a cédé à la Société Provancher. Depuis, celle-ci en est propriétaire et gestionnaire. Après 20 ans, l'exutoire du marais Léon-Provancher était arrivé en fin de vie. Des fuites d'eau importantes avaient été décelées à l'été 2016, et la situation a empiré significativement en 2017. Des échanges intensifs ont donc été entrepris avec Canards Illimités Canada, la Direction de la sécurité des barrages du MDDELCC et la ville de Neuville pour apporter une solution technique et financière à cette situation. Cette collaboration remarquable a mené à la reconstruction de l'exutoire en février et mars 2018. Il s'agit d'un travail majeur pour lequel des mesures d'atténuation importantes ont été mises en place afin de diminuer les répercussions sur la faune et les usagers de la réserve. Ainsi, il a été nécessaire d'abaisser le niveau d'eau du marais afin de faciliter les travaux. Cette étape préalable s'est faite à l'automne 2017 afin de permettre à la faune de s'adapter à ce changement avant la période hivernale. Au début de février 2018, l'entrepreneur choisi pour les travaux a d'abord dégagé le chemin d'accès pour permettre au sol de geler. Les travaux eux-mêmes se sont déroulés du 20 février au 5 mars. L'entrepreneur reviendra au début juin pour faire des réajustements à la digue et au chemin temporaire. Il s'agit d'un investissement global de 365 000 \$ de Canards Illimités Canada. Quant à la ville de Neuville, elle a accepté de prendre le relais de CIC quant aux inspections exigées par la Direction de la sécurité des barrages du MDDELCC. La Société Provancher est particulièrement fière de sa collaboration avec CIC et la ville de Neuville pour la réalisation de ce projet. Grâce à cette initiative, les usagers de la réserve naturelle du Marais-Léon-Provancher pourront continuer d'admirer les beautés de la nature dans ce territoire exceptionnel.

Source : Société Provancher



Marcel Turgeon



Marcel Turgeon

Installation de la nouvelle structure de contrôle de l'eau